Les diaporamas de la CME

Réunion du 8 novembre 2016

Nouvelles de la CME (Pr Noël GARABÉDIAN)

- Le président a rendu hommage au D^r Jean-Louis Coste, anesthésiste-réanimateur à l'hôpital Necker, décédé le 2 novembre, âgé de 64 ans.
- Centre de formation et de recherche de renommée internationale, l'école de chirurgie de l'AP-HP est installée rue du Fer-à-Moulin (Paris 5^e) dans des locaux qui sont devenus inadaptés. L'extension de l'école sur place étant impossible, la direction générale propose de l'installer à Broussais dans les bâtiments qui seront libérés mi-2018 par l'université Paris-Descartes. Les écoles des infirmiers anesthésistes et de bloc opératoire de l'AP-HP pourraient la rejoindre. Ces hypothèses sont en cours d'expertise et un groupe de travail va être constitué.
- Le président de la CME donne un avis sur les demandes de consultanat. En 2017, il privilégiera :
 - o les candidats qui se seront attachés à assurer les conditions d'un bon fonctionnement médical et managérial de leur service avant leur départ ;
 - o les candidatures témoignant d'une volonté de s'impliquer dans la vie institutionnelle de l'AP-HP et plus particulièrement celles ayant trait à :
 - la qualité et la sécurité des soins, et aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU): évaluation des pratiques professionnelles, sécurisation du circuit du médicament, prescriptions hospitalières effectuées en ville, identitovigilance, hémovigilance, usage de la check list dans les blocs opératoires, etc.
 - des missions d'analyse, d'accompagnement et de médiation dans les situations conflictuelles ou à risques.

Les candidats devront par ailleurs s'engager à accepter de participer aux jurys des concours organisés par l'AP-HP.

- En réponse au <u>courrier</u> que leur ont envoyé le directeur général et le président le 5 juillet, la plupart des groupes hospitaliers (GH) ont mis en place leur **dispositif d'analyse et de** traitement des situations conflictuelles. La commission centrale tiendra prochainement sa 1^{ère} réunion afin de faire le point sur les problèmes ne pouvant être réglés au niveau local.
- Les résultats de l'audit sur les conditions d'exercice et les facteurs d'attractivité des anesthésistes-réanimateurs à l'AP-HP (<u>lettre de mission</u>), initialement prévus mioctobre, ne seront pas disponibles avant janvier. Dans cette attente, une 2^e réunion du groupe anesthésie-réanimation de la CME aura lieu le 16 décembre.
- Le président continue ses visites dans les hôpitaux :
 - o Ambroise-Paré et Sainte-Périne le 14 octobre ;
 - Paul-Doumer le 21 octobre, en compagnie du Pr Loïc CAPRON chargé d'aider l'hôpital à mener son nouveau projet médical (avec son intégration territoriale dans l'Oise), du Dr Sylvie HAULON et du Pr Laurent TEILLET, présidente et vice-président de la collégiale de gériatrie; comme beaucoup de structures gériatriques, Paul-Doumer compte plusieurs praticiens attachés associés (PAA) qui permettent à l'hôpital de fonctionner; pour obtenir leur autorisation d'exercice, ils doivent effectuer des stages hospitaliers dans des services agréés de spécialité, mais ont des difficultés à en trouver (notamment en pédiatrie et gynécologie); le président sollicite la solidarité des services de gynécologie et de pédiatrie de l'AP-HP pour les accueillir en stage, et contribuer ainsi à l'attractivité de la gériatrie à l'AP-HP (v. plus loin).

 Le directeur général a annoncé qu'un accord avait été trouvé avec le maire de Saint-Ouen pour l'implantation du futur **Hôpital Nord**. Le comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) rendra sa décision le 13 décembre.

Réforme du 3^e cycle des études médicales (P^r Benoît SCHLEMMER) <u>diaporama</u>

À partir de la rentrée 2017, le 3^e cycle des études médicales suivra trois phases, dont les 2 premières constituent l'internat : 1. phase socle (1 an) ; 2. approfondissement (2 ou 3 ans), phase au terme de laquelle l'étudiant doit avoir soutenu sa thèse ; 3. consolidation (1 à 2 ans) où l'étudiant devenu docteur en médecine est en « autonomie supervisée » sous le statut d'« assistant spécialiste de 3^e cycle ». À la fin de cette formation initiale, l'étudiant valide son diplôme d'études spécialisées (DES). Il est alors qualifié dans sa spécialité. Un même service pourra accueillir des étudiants des trois phases à condition d'être agréé pour chacune d'elles. Les affectations des assistants spécialistes de 3^e cycle (à partir de novembre 2020) tiendront compte à la fois du projet professionnel et des vœux des étudiants, de leur classement aux épreuves nationales et de l'accord des chefs de service. La CME s'est inquiétée :

- des effets d'une diminution de la durée de formation initiale sur la qualité de la formation dans certaines spécialités aux aspects techniques importants ;
- du niveau de rémunération des assistants spécialistes de 3^e cycle et de leurs possibilités d'accéder au secteur 2;
- du devenir du post-DES : le ministère se serait engagé à maintenir le nombre de chefs de clinique et à augmenter celui d'assistants des hôpitaux ;
- de la compatibilité des nouvelles maquettes françaises avec les règles européennes.

Attractivité en gériatrie à l'AP-HP (D' Sylvie HAULON, P' Laurent TEILLET) diaporama

La gériatrie de l'AP-HP a connu des évolutions positives ces dernières années : structuration des filières gériatriques dans les GH, <u>plan d'humanisation</u> des unités de soins de longue durée (USLD), création de <u>GÉROND'IF</u>. Il faut éviter que ces efforts soient compromis par les problèmes d'attractivité que rencontre aujourd'hui la spécialité (5 départs de praticiens hospitaliers [PH] en 2016, diminution du nombre d'internes et de leur temps de présence dans les services, difficulté à recruter des attachés à diplôme étranger, concurrence salariale du privé...). Dans le cadre des réflexions menées par la sous-commission *Structures et stratégie* (<u>s-CSS</u>), la collégiale de gériatrie propose trois axes de travail :

- mettre fin à l'isolement des USLD et favoriser la mobilité des professionnels en restructurant la spécialité pour constituer des services comprenant à la fois gériatrie aiguë, soins de suite et de réadaptation (SSR), et de longue durée (SLD);
- développer des activités nouvelles et attractives pour les jeunes praticiens : équipes mobiles, unités péri-opératoires gériatriques (UPOG), onco-gériatrie, gérontopsychiatrie...
- o défendre un nombre de postes de DES en Île-de-France adapté aux besoins de la région (60 prévus actuellement, alors que la spécialité peut en former 80 à 85).

La s-CSS constituera un groupe de suivi pour la mise en œuvre de ces propositions.

Avis sur le bilan social 2015 de l'AP-HP (M. Gérard COTELLON, M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ) <u>diaporamas</u>, <u>bilan</u>

La CME a approuvé le bilan social 2015 à l'unanimité et une abstention.

Les nouvelles commissions des usagers et le label *Hospitalité* de l'AP-HP (M^{me} Sophie BENTEGEAT, P^r Sadek BELOUCIF) <u>diaporama</u>

- À partir du 3 décembre, les commissions des usagers (CU) remplacent les commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC). Des représentants des usagers peuvent désormais les présider et leurs compétences sont élargies aux évènements indésirables graves. Elles peuvent proposer un « projet des usagers », à l'élaboration duquel la CME contribue (décret du 1^{er} juin 2016).
- Suite à la réflexion menée sous le précédent mandat par le groupe ad hoc Hospitalité de la CME présidé par le P^r Gérard RÉACH, la direction des patients, usagers et associations (DPUA) met en place un label Hospitalité. Il sera attribué à partir de janvier 2017 aux services volontaires satisfaisant à une grille de critères permettant d'apprécier la qualité des

conditions d'accueil des patients. Le président encourage cette démarche qui contribue à l'amélioration continue de la QSS & CAPCU.

Avis sur les avenants et conventions d'association hospitalo-universitaires avec des hôpitaux hors AP-HP (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ) diaporama

La CME a approuvé à l'unanimité et 14 abstentions les avenants et conventions d'association hospitalo-universitaires. Pour l'avenir, elle souhaite que les conventions qui nous lient avec les établissements privés soient examinées au cas par cas afin de s'assurer qu'elles sont véritablement le support d'une collaboration claire et équilibrée et non d'une stratégie de concurrence avec l'AP-HP.

Concertation sur la révision des effectifs 2017 de praticiens hospitaliers (P^r Thierry Bégué, M^{me} Gwenn Pichon-Naudé) diaporama

Sur les 283 demandes de poste, 278 ont reçu un avis favorable, dont 190 autofinancées par les GH, 12 par des crédits fléchés et 76 sur l'enveloppe institutionnelle (dont 16 au titre du temps continu et 39 postes d'anesthésie). La bonne tenue de la procédure de la révision 2017 montre l'importance du travail de pré-sélection réalisé au niveau des GH et l'utilité du classement par les collégiales.

Pr Noël Garabédian, le 17 novembre 2016